

---

# Témoignages

---

**Solidarité avec le Quotidien, sa directrice de publication et Franck Cellier  
accusés d' « incitation à la haine, à la violence et au meurtre »  
par Didier Robert, président de la Région Réunion**

Mis en cause dans un article de presse ce matin, Didier Robert, président de Région a affirmé que l'écrit était mensonger dans une rencontre avec les journalistes cet après-midi, rencontre à laquelle Témoignages n'était pas convié.

Didier Robert a dit avoir adressé aux médias un document comptable prouvant qu'il ne s'est pas enrichi de plus de 110.000 euros suite à son passage à la présidence de la SPL Réunion des Musées Régionaux. Témoignages n'a pas été destinataire de ce document.

Si le président de Région s'estime accusé injustement, il est logique qu'il porte plainte pour diffamation. Mais là où Didier Robert a franchi la ligne jaune, c'est lorsqu'il indique, selon une interview vidéo d'un autre confrère, que cette plainte vise également des faits d' « incitation à la haine, à la violence et au meurtre ».

Ceci rappelle que la liberté de la presse reste un combat quotidien à La Réunion. Cette plainte est en effet très inquiétante. Elle montre qu'un président de Région est en train de perdre son sang-froid en prenant une décision inconsidérée, manifestement incompatible avec l'image de défenseur de liberté de la presse qu'il veut véhiculer.

Cela ne contribue pas à aider au rétablissement de l'ordre public dans un conflit social qui secoue La Réunion depuis trois semaines, alors que la Région, compétente dans l'économie, porte une responsabilité dans la recherche de solution.

Journal saisi 43 fois par le pouvoir, ayant eu un directeur condamné injustement à trois mois de prison ferme pour délit de presse parce qu'il avait reproduit des articles de la presse parisienne n'ayant fait l'objet d'aucune poursuite, Témoignages sait ce que signifie lutter pour la liberté de la presse. Aussi, Témoignages ne peut qu'être solidaire de notre confrère « Le Quotidien », de sa directrice de publication, Mme Chane Ki Chune, et de son journaliste Franck Cellier, cibles de la plainte du président de Région, Didier Robert.

**Manuel Marchal**  
**Rédacteur en chef de Témoignages**

**Le vendredi 7 décembre 2018**